Envoyé en préfecture le 06/06/2023
Reçu en préfecture le 06/06/2023
Publié le
ID : 081-268101086-20230605-15_DL14_050623-DE

LAVAUR

MAIRIE de LAVAUR

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE

Nombre de membres :
En exercice : 9
Présents : 5
Procurations : 2
Votants : 7
N° 14 /2023

DÉPARTEMENT DU TARN
ARRONDISSEMENT DE CASTRES
COMMUNE DE LAVAUR

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LAVAUR

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : Demande de financement auprès de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse pour la Résidence Autonomie

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LAVAUR SÉANCE DU 5 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 5 juin, à 16h15 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de LAVAUR, légalement convoqué le 25 mai, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Isabelle BALAT, le Président étant empêché et excusé.

Étaient présents : Mme BALAT, M. DELORD, Mme FAURE, M. CASSARINO, M. BEAUVAL.

Étaient excusés : M. CARAYON, M. RENAULT, M. BARATEAU, Mme MULLER.

Avaient donné pouvoir : M. RENAULT à M. DELORD,
Mme MULLER à Mme BALAT.

Considérant que :

- L'accès à un dispositif de sécurité (assistance et signalement) est obligatoire pour les Résidences Autonomie

- L'évolution du système actuel permettrait une meilleure gestion des risques

- L'importance accordée au maintien d'un cadre de vie agréable contribue à assurer le bien-être des résidents mais aussi favorise l'accueil des nouveaux

Il est envisagé l'achat d'un nouvel équipement de sécurité et la réalisation de travaux d'embellissement (renouvellement des linos et peinture des revêtements muraux).

Il est déposé à cet effet un dossier de demande d'aide à l'investissement en faveur des Résidences Autonomie auprès de la CARSAT.

Envoyé en préfecture le 06/06/2023
Reçu en préfecture le 06/06/2023
Publié le
ID : 081-268101086-20230605-15_DL14_050623-DE

Le coût du projet est d'un montant de 97120.79 HT

Le plan de financement prévisionnel pourrait être le suivant :

	BASE HT	COUT TTC
INVESTISSEMENT : EQUIPEMENT		
Fourniture, installation, paramétrage et formation d'une solution d'appel « infirmière » en mobilité	35895.79 €	43074.95 €
FONCTIONNEMENT : TRAVAUX ENTRETIEN		
Renouvellement du lino et peinture des revêtements muraux	61225.00 €	67347.50 €
TOTAL	97120.79 €	110422.45 €
PLAN DE FINANCEMENT		
Subvention CARSAT (investissement : 21537 € fonctionnement : 36735 €)	58272.00 €	
Autofinancement (dont subvention commune 34 358 €)	38848.79 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration

APPROUVE l'opération susvisée ainsi que le plan de financement prévisionnel pour l'achat de l'équipement et pour les travaux à réaliser à la Résidence Autonomie.

ENTERINE le dépôt du dossier de demande d'aide afférent auprès de la CARSAT.

AUTORISE le Président à signer tous les documents afférents.

Vote : unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Président,

Bernard CARAYON

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
CCAS
LAVAUR
81500 LAVAUR